

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2022

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » au 31 mars 2022 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 31 mars 2022, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de **82 326 365** dinars et un résultat net bénéficiaire de la période de **956 884** dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » au 31 mars 2022, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Tunis, le 27 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes :
ECC MAZARS
Borhen CHEBBI

BILAN

Arrêté au 31/03/2022 en (DT)

	Libellé	Note	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
	<u>ACTIFS</u>				
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	65 760 588,918	38 957 377,250	58 372 472,535
	a- Obligations et valeurs assimilées		65 760 588,918	36 091 602,250	58 372 472,535
	b- Titres OPCVM		0,000	2 865 775,000	0,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	16 558 370,192	36 023 408,389	14 451 696,924
	a- Placements monétaires		5 106 085,951	5 000 000,000	4 541 987,432
	b- Disponibilités		11 452 284,241	31 023 408,389	9 909 709,492
AC3	Créances d'exploitations	3.3	0,000	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs	3.4	7 405,940	0,000	0,000
	TOTAL ACTIF		82 326 365,050	74 980 785,639	72 824 169,459
	<u>PASSIF</u>		<u>430 499,559</u>	<u>198 732,835</u>	<u>3 350 157,972</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.5	406 530,973	162 581,085	329 702,705
PA 2	Autres créditeurs divers	3.6	23 968,586	36 151,750	19 981,727
	Dettes sur opérations de pensions livrées	3.7	0,000	0,000	3 000 473,540
	<u>ACTIF NET</u>		<u>81 895 865,491</u>	<u>74 782 052,804</u>	<u>69 474 011,487</u>
CP 1	<u>Capital</u>	3.8	<u>80 923 432,614</u>	<u>74 052 335,695</u>	<u>66 485 087,098</u>
CP 2	<u>Sommes capitalisables</u>	3.9	<u>972 432,877</u>	<u>729 717,109</u>	<u>2 988 924,389</u>
	a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		0,000	0,000	0,000
	b- Sommes capitalisables de l'exercice en cours		972 432,877	729 717,109	2 988 924,389
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		82 326 365,050	74 980 785,639	72 824 169,459

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2022 (en DT)

Libellé	Note	Période du 01.01.22 au 31.03.22	Période du 01.01.21 au 31.03.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
PR 1 Revenus du portefeuille-titres	3.1	<u>888 048,369</u>	<u>506 489,618</u>	<u>2 705 581,507</u>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		888 048,369	506 489,618	2 705 581,507
Revenus des titres OPCVM		0,000	0,000	0,000
PR 2 Revenus des placements monétaires	3.2	<u>205 678,095</u>	<u>399 352,338</u>	<u>1 187 922,420</u>
Total des revenus des placements		<u>1 093 726,464</u>	<u>905 841,956</u>	<u>3 893 503,927</u>
CH 1 Charges de gestion des placements	3.10	<u>-151 028,394</u>	<u>-162 581,088</u>	<u>-644 932,845</u>
Intérêts des mises en pensions	3.11	<u>-1 208,524</u>	<u>0,000</u>	<u>-3 021,310</u>
Revenu net des placements		<u>941 489,546</u>	<u>743 260,868</u>	<u>3 245 549,772</u>
CH 2 Autres charges	3.12	-27 004,290	-24 248,110	-96 736,913
Résultat d'exploitation		<u>914 485,256</u>	<u>719 012,758</u>	<u>3 148 812,859</u>
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation		57 947,621	10 704,351	-159 888,470
Sommes capitalisables de la période		<u>972 432,877</u>	<u>729 717,109</u>	<u>2 988 924,389</u>
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-57 947,621	-10 704,351	159 888,470
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres		19 922,400	47 037,400	48 655,696
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres		23 741,000	8 950,200	152 850,080
Frais de négociation de titres		-1 265,043	0,000	-632,616
Résultat net de la période		<u>956 883,613</u>	<u>775 000,358</u>	<u>3 349 686,019</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2022 (en DT)

Libellé	Période du 01.01.22 au 31.03.22	Période du 01.01.21 au 31.03.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>956 883,613</u>	<u>775 000,358</u>	<u>3 349 686,019</u>
a- Résultat d'exploitation	914 485,256	719 012,758	3 148 812,859
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	19 922,400	47 037,400	48 655,696
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	23 741,000	8 950,200	152 850,080
d- Frais de négociation de titres	-1 265,043	0,000	-632,616
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>11 464 970,391</u>	<u>3 115 605,787</u>	<u>-4 767 121,191</u>
a- Souscriptions	23 089 070,468	13 638 631,207	45 554 495,244
- Capital	19 226 100,000	11 914 200,000	39 193 600,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	3 862 970,468	1 724 431,207	6 360 895,244
b- Rachats	11 624 100,077	10 523 025,420	50 321 616,435
- Capital	9 671 000,000	9 188 700,000	43 228 300,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	1 953 100,077	1 334 325,420	7 093 316,435
VARIATION DE L'ACTIF NET	12 421 854,004	3 890 606,145	-1 417 435,172
<u>AN4- Actif Net</u>			
a- En début de période	69 474 011,487	70 891 446,659	70 891 446,659
b- En fin de période	81 895 865,491	74 782 052,804	69 474 011,487
<u>AN5- Nombre d'actions</u>			
a- En début de période	582 099	622 446	622 446
b- En fin de période	677 650	649 701	582 099
VALEUR LIQUIDATIVE	120,852	115,102	119,350
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,10%	4,31%	4,79%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-03-2022

PRESENTATION DE LA SOCIETE :

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV est une SICAV, créée en 1998 sous la forme de SICAV MIXTE de type distribution, puis devenue SICAV OBLIGATAIRE de type capitalisation depuis le 1er janvier 2016.

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

UBCI BOURSE, intermédiaire en bourse, assure la gestion de UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV et UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (UBCI) est le dépositaire de ses actifs.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-03-2022 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésors assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars

2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

Les placements en titres OPCVM sont évalués en dates d'arrêtés à leurs valeurs liquidatives.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont constitués de comptes à terme, de certificats de dépôts, de BTCT et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.4- Traitement des opérations de pension livrée

• Titres mis en pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents. La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

• Titres reçus en pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31-03-2022 d'obligations et valeurs assimilées. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

LIBELLE		31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
Emprunts d'Etat et BTA	(1)	58 572 746,550	24 350 395,299	49 889 318,616
Obligations des Sociétés	(2)	7 187 842,368	11 741 206,951	8 483 153,919
Titres d'OPCVM		0,000	2 865 775,000	0,000
Total		65 760 588,918	38 957 377,250	58 372 472,535

(1) Emprunts d'Etat et BTA :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2022	% de l'Actif
Emprunts d'Etat et BTA		56 086 652,000	58 572 746,550	71,15%
BTA		23 186 652,000	24 431 191,699	29,68%
BTA 03-2026	2 000	1 830 400,000	1 934 700,512	2,35%
BTA-04-2028	9 000	8 678 800,000	9 300 922,725	11,30%
BTA082022	50	47 700,000	51 303,567	0,06%
BTA-10-2026	13 000	12 629 752,000	13 144 264,895	15,97%
Obligations émises par l'Etat		32 900 000,000	34 141 554,851	41,47%
EMP NAT 2022 T1 CC TF 9.1%	70 000	7 000 000,000	7 019 546,302	8,53%
EMP NAT 2022 T1 CC TV T+2.65 %	10 000	1 000 000,000	1 002 730,192	1,22%
EMP NAT T1 2021 CAT B 8.8%	52 250	5 225 000,000	5 501 131,946	6,68%
EMP NAT T1 2021 CAT C 8.9%	15 675	15 675 000,000	16 512 809,425	20,06%
EMP NAT T3 2021 CAT C 8.9%	4 000	4 000 000,000	4 105 336,986	4,99%

(2) Obligations des sociétés :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2022	% de l'Actif
Obligations des Sociétés		6 915 901,848	7 187 842,368	8,73%
A. BANK SUB 2020-03 T 9.20	10 000	800 000,000	807 743,123	0,98%
ATL 2018-1 CA 8.3%	4 109	164 360,448	172 074,651	0,21%
ATT- LEAS 2018-1-T+2.3%	20 000	800 000,000	843 463,452	1,02%
ATT- LEASING 2017-1-7.75%	15 000	300 000,000	305 095,890	0,37%
ATTIJARI BANK SUB 2017 T 7,4%	20 000	400 000,000	419 787,398	0,51%
ATTIJARI LEASE SUB 2020-1	9 700	776 000,000	797 791,781	0,97%
BNASUB09	1 700	33 932,000	35 373,766	0,04%
CIL 2017 - 7.95%	5 000	100 000,000	100 296,219	0,12%
CIL 2018 - 10.6%	5 038	201 489,400	204 953,998	0,25%
CIL 2018-1 T+2.5%	187	7 480,000	7 586,124	0,01%
HL 2017-3 8%	20 000	400 000,000	404 558,904	0,49%
HL 2018-1 8.3%	15 000	600 000,000	633 618,411	0,77%
HL 2020-2 10.6%	5 000	400 000,000	412 917,479	0,50%
TLF A 11.4%	8 000	493 440,000	526 661,786	0,64%
TLF 2021-1 9.7 %	5 000	500 000,000	537 311,781	0,65%
TLS2017-2- 7.95%	15 000	300 000,000	302 718,246	0,37%
TLS2018-1 7.95%	16 000	639 200,000	675 889,359	0,82%

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libellé	Période du 01.01.22 au 31.03.22	Période du 01.01.21 au 31.03.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
Revenus des titres OPCVM	0,000	0,000	0,000
Revenus des obligations et valeurs assimilées	888 048,369	506 489,618	2 705 581,507
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier	305 911,231	305 911,231	1 240 640,000
Revenus des obligations privées	582 137,138	200 578,387	1 464 941,507
TOTAL	888 048,369	506 489,618	2 705 581,507

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/03/2022, à 16 558 370,192 DT et s'analyse comme suit :

		31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021	% de l'Actif
Placements monétaires	(1)	5 106 085,951	5 000 000,000	4 541 987,432	6,20%
Disponibilités	(2)	11 452 284,241	31 023 408,389	9 909 709,492	13,91%
Total		16 558 370,192	36 023 408,389	14 451 696,924	20,11%

(1) Placements monétaires :

Certificats de dépôt :

Emetteur	Taux de Rémunération	Durée	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/03/2022	% de l'Actif
CD AIL	8,80%	370 jours	21/06/2021	2 000 000,000	2 111 075,555	2,56%
CD UBCI	6,25%	20 jours	24/03/2022	2 991 695,502	2 995 010,396	3,64%
Total placement certificats de dépôt				4 991 695,502	5 106 085,951	6,20%

(2) Disponibilités :

Libellé	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
Dépôts à terme	2 000 000,000	6 000 000,000	0,000
Intérêts courus/ DAT (POT)	2 367,123	40 591,781	0,000
Intérêts courus/DAV (POT)	85 367,330	126 062,085	94 898,961
Avoirs en banque	9 364 549,788	24 856 754,523	9 817 831,841
Somme à l'encaissement	0,000	0,000	-3 021,310
Total	11 452 284,241	31 023 408,389	9 909 709,492

Dépôts à terme :

Banque	Taux de Rémunération	Durée	Date de souscription	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/03/2022	% de l'Actif
UBCI	6,75%	90 jours	24/03/2022	2 000 000,000	2 002 367,123	2,43%
Total placement dépôts à terme				2 000 000,000	2 002 367,123	2,43%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01.01.22 au 31.03.22	Période du 01.01.21 au 31.03.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
Intérêts des bons de trésor à court terme	0,000	4 314,371	4 314,371
Intérêts des certificats de dépôts	110 945,476	180 497,078	473 136,437
Intérêts des dépôts à terme	94 732,619	214 540,889	710 471,612
TOTAL	205 678,095	399 352,338	1 187 922,420

3.3 –Créances d'exploitations :

	Libellé	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
AC 3	<u>Créances d'exploitations</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
	Intérêts à recevoir	1 875,288	1 875,288	1 875,288
	Obligations amorties BATAM	80 000,000	80 000,000	80 000,000
	DE sur obligations amorties BATAM	-81 875,288	-81 875,288	-81 875,288

3.4 –Autres actifs :

	Libellé	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
AC 4	<u>Autres Actifs</u>	<u>7 405,940</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
	RS sur achats Obligations	7 405,940	0,000	0,000

3.5 –Opérateurs créditeurs :

	Libellé	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
PA 1	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>406 530,973</u>	<u>162 581,085</u>	<u>329 702,705</u>
	Frais de gestionnaire	75 514,198	72 258,259	70 003,873
	Frais de dépositaire	72 473,203	18 064,569	53 594,653
	Frais des distributeurs	258 543,572	72 258,257	206 104,179

3.6 – Autres créditeurs divers :

	Libellé	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
PA 2	<u>Autres créditeurs divers</u>	<u>23 968,586</u>	<u>36 151,750</u>	<u>19 981,727</u>
	Etat, retenue à la source	0,000	8 478,175	0,000
	Redevance CMF	6 908,463	6 298,390	5 962,384
	Charges à payer sur l'exercice encours	17 060,123	21 375,185	14 019,343

3.7 - Dettes sur opérations de pensions livrées

Cette rubrique affiche un solde nul au 31/03/2022 contre un solde de 3 000 473,540 dinars au 31/12/2021 et englobe le principal et les intérêts courus et non encore échus rattachés aux opérations de mise en pensions livrées.

3.8 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

<u>Capital au 31/12/2021</u>	
* Montant en nominal	58 209 900
* Nombre de titres	582 099
* Nombre d'actionnaires	414
<u>Souscriptions réalisées</u>	
* Montant en nominal	19 226 100
* Nombre de titres émis	192 261
<u>Rachats effectués</u>	
* Montant en nominal	9 671 000
* Nombre de titres rachetés	96 710
<u>Capital au 31/03/2022</u>	
* Montant en nominal	67 765 000
* Nombre de titres	677 650
* Nombre d'actionnaires	481

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2022 au 31/03/2022 s'élève à 12 421 854,004 dinars. Le nombre de titres d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV au 31/03/2022 est de 677 650 Contre 582 099 au 31/12/2021.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2021</u>	<u>66 485 087,098</u>	<u>66 485 087,098</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>19 226 100,000</u>	<u>19 226 100,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-9 671 000,000</u>	<u>-9 671 000,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>4 883 245,516</u>	<u>5 855 678,393</u>
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	19 922,400	19 922,400
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	23 741,000	23 741,000
- Frais de négociation de titres	-1 265,043	-1 265,043
- Régularisation sommes capitalisables	1 361 293,660	1 361 293,660
- Résultat de l'exercice antérieur	2 988 924,389	2 988 924,389
- Régularisation de résultat de l'exercice antérieur	490 629,110	490 629,110
- Sommes capitalisables		972 432,877
<u>Montant fin de période au 31/03/2022</u>	<u>80 923 432,614</u>	<u>81 895 865,491</u>

3.9 Sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables au 31/03/2022 s'élèvent à **972 432,877** DT et se détaillent comme suit :

Désignation	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
Résultat d'exploitation	914 485,256	719 012,758	3 148 812,859
Régularisation du résultat d'exploitation	57 947,621	10 704,351	-159 888,470
Total	972 432,877	729 717,109	2 988 924,389

3.10 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

Libellé	Période du 01.01.22 au 31.03.22	Période du 01.01.21 au 31.03.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
CH 1 Charges de gestion des placements	<u>151 028,394</u>	<u>162 581,088</u>	<u>644 932,845</u>
Rémunération du gestionnaire	75 514,199	72 258,259	286 636,811
Rémunération du dépositaire	18 878,550	18 064,570	71 659,223
Rémunération des distributeurs	56 635,645	72 258,259	286 636,811

3.11 Intérêts des mises en pension : :

Le solde de ce poste est de 1 208,524 dinars au 31/03/2022 pour la période allant du 01/01/2022 au 31/03/2022 contre un solde nul pour la même période de l'exercice 2021 au 31/12/2021 et représente les intérêts supportés au titre des opérations de mise en pensions livrées.

3.12 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des autres charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique :

Libellé	Période du 01.01.22 au 31.03.22	Période du 01.01.21 au 31.03.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
CH 2 Autres charges	<u>27 004,290</u>	<u>24 248,110</u>	<u>96 736,913</u>
Redevance CMF	18 878,550	18 064,570	71 659,223
Abonnement des charges budgétisées	8 125,740	6 183,540	25 077,690

L'abonnement des charges budgétisées se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.01.22 au 31.03.22	Période du 01.01.21 au 31.03.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
Abonnement des charges budgétisées	<u>8 125,740</u>	<u>6 183,540</u>	<u>25 077,690</u>
Taxes	2 530,960	1 317,330	5 342,506
Frais bancaires	29,202	25,663	104,065
Publication BO CMF	321,732	321,732	1 304,800
Honoraires CAC	1 672,077	1 672,077	6 781,200
Frais AGO et publications	1 106,060	874,139	3 545,119
Jetons de Présence	2 465,753	1 972,603	8 000,000
Autres (*)	-0,044	-0,003	0,000

(*) C'est le reliquat du budget de l'année précédente

4. REMUNERATION GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS

4-1 Rémunération du gestionnaire

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle SALAMMBO SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

L'UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par l'UBCI BOURSE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des états financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépositaire aux termes de laquelle l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV confie à l'UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investis selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de SALAMMBO SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs :

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles SALAMMBO SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,4% TTC de l'actif net d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV puis 0,3%TTC à partir du 1er janvier 2022 et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.